SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous
CFE CGC

La CFE-CGC 78 vous informe :
Campagne d'attribution du CIA 2022
(Complément Indemnitaire Annuel)

Examen par les Directions d'emploi du 19 avril au 13 mai – Versement fin juin

Sont concernés par le CIA les agents, fonctionnaires et contractuels, sur poste permanent, présents au moins 6 mois en 2021.

Chaque manager dispose d'une enveloppe CIA calculée sur la base du niveau fonctionnel de chacun de ses collaborateurs.

- *La CFE-CGC demande la transparence dans le calcul de ces enveloppes.*

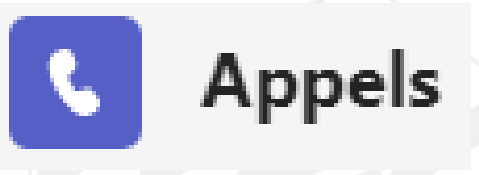
Cette prime est présentée par la DRH comme un outil de reconnaissance de la tenue du poste (performance) et de l'engagement de l'agent.

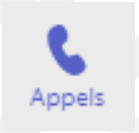
- *La CFE-CGC demande une enveloppe CIA suffisante pour prendre en compte l'implication des agents (sur leur poste et sur leurs éventuelles missions connexes : tuteur, assistant de prévention …) et une clarification des règles de son attribution.*

****

Vous avez besoin d'informations ou vous avez des messages à faire passer ?

La CFE-CGC est à votre écoute : des permanences TEAMS sont organisées tous les Vendredis de 11 h à 12 h (sauf le 27 mai - Pont de l'Ascension).



Comment faire ? *Appelez en tapant CFE-CGC dans la rubrique* 

de TEAMS.

En cas de difficultés, téléphonez au 06 67 29 00 91.